



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2012/676

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne cinq demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

➤ Association Française des Polyarthritiques et des Rhumatismes Inflammatoires Chroniques

L'Association Française des Polyarthritiques et des Rhumatismes Inflammatoires Chroniques (AFPric) organise pour la 12^{ème} année consécutive un Salon de la polyarthrite rhumatoïde le 20 octobre 2012 à Strasbourg.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de l'arthrite, fixée depuis 2007 au 12 octobre.

Ce Salon a pour but de sensibiliser les malades mais aussi le monde médical et politique à cette maladie, à caractère souvent invalidant et touchant 0,5 % de la population (ce qui représente 300 000 personnes).

La polyarthrite est une maladie auto-immune, à facteur génétique dont la cause n'est pas connue et pour laquelle les traitements actuels peuvent freiner l'évolution mais ne la guérissent jamais.

Grâce à la recherche et à l'information, de nouvelles biothérapies commencent à être accessibles et particulièrement efficaces.

Aussi, la délégation d'Alsace souhaite à nouveau s'associer à cette journée nationale de sensibilisation lors du 12^{ème} Salon au Centre Culturel Saint Thomas à Strasbourg.

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 1 670 € dont :

DEPENSES

Achats	300,00 €
Location salles	650,00 €
Affranchissement	300,00 €
Téléphone, internet	70,00 €
Charges de fonctionnement	200,00 €
Frais de déplacement	150,00 €
TOTAL :	1 670,00 €

RECETTES

Ville de Strasbourg	460,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	460,00 €
Région	460,00 €
Fonds propres	290,00 €
TOTAL :	1 670,00 €

Depuis 2002, cette association bénéficie de subventions départementales et a obtenu en 2011 une aide financière de 400 € pour le précédent salon.

Une participation financière de 460 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **400 €**.

➤ **Associations Familiales Catholiques du Bas-Rhin**

Pour la 8^{ème} année consécutive, les Associations Familiales Catholiques du Bas-Rhin (AFC67) organisent la Fête des familles du Bas-Rhin qui aura lieu à Marienthal le 30 septembre 2012.

Selon les années, cette fête rassemble entre 500 et 700 participants, adultes et enfants, autour d'un programme de formation pour les parents et d'animations ludiques et d'éveil pour les enfants.

Des ateliers pour les enfants seront organisés par tranches d'âge : théâtre, dessins, chants gestués, olympiades sportives.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Location salles	750,00 €
Spectacle	1 400,00 €
Almanach des familles	90,00 €
Affiches	280,00 €
TOTAL :	2 520,00 €

RECETTES

Fonds propres	895,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	850,00 €
Ville de Haguenau	850,00 €
TOTAL :	2 595,00 €

Une participation financière de 850 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **850 €**.

➤ **Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur**

La 12^{ème} édition du Festival trinational « Les Journées de l'architecture » se déroulera du 28 septembre au 26 octobre 2012. Cet évènement transfrontalier est né en 2000 dans le département du Bas-Rhin et couvrait en 2011 une vingtaine de villes, proposant aux 46 000 participants et visiteurs plus de 150 manifestations : visites, expositions, conférences, concours,...

Le festival s'articulera cette année autour du thème : « Architecture sans frontière » et comprendra la première édition des 24 heures d'architecture.

Les objectifs de ce festival sont de mieux faire connaître et apprécier l'architecture et de faire émerger un espace rhénan commun de l'architecture.

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

Achat matériel et fourniture	650,00 €
Frais divers (postaux, télécommunication, impressions,)	7 700,00 €
Frais de représentation, déplacement, défraiements	8 500,00 €
Traduction	500,00 €
Assurances, taxes, cotisations, frais financiers	2 910,00 €
Salaires et charges	76 200,00 €
Report à nouveau	4 415,00 €
Honoraires (frais d'actes, chargé de sponsoring et de presse)	19 625,00 €
Communication (internet, impressions, diffusion, graphisme)	42 500,00 €
Frais de manifestation et programmation	67 000,00 €
TOTAL :	230 000,00 €

RECETTES

Sponsors privés et mécénats	73 500,00 €
Cotisations	7 200,00 €
Région	10 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	5 000,00 €
Ville et Communauté urbaine de Strasbourg	15 000,00 €
Autres collectivités (Conseil Général du Haut-Rhin, Drac Alsace, ...)	43 000,00 €
Divers organismes (Architectenkammer Karlsruhe, ...)	69 300,00 €
Apport en nature (impressions)	7 000,00 €
TOTAL :	230 000,00 €

Cette association a bénéficié en 2011 d'une aide financière du Département de 3 000 € pour la précédente édition.

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **3 000 €**.

➤ **Ville de Bouxwiller**

La ville de Bouxwiller célèbrera les 400 ans de présence de l'enseignement secondaire dans la cité du 15 septembre au 10 novembre 2012. Une commémoration officielle est prévue le 29 septembre 2012 au Centre culturel de Bouxwiller.

Diverses manifestations seront proposées :

- « portes ouvertes » des établissements scolaires
- photo aérienne réalisée avec l'ensemble des élèves des établissements de la ville sur la place devant le lycée
- exposition retraçant l'histoire des 400 ans d'enseignement secondaire
- animations musicales et mise en lumière du lycée
- soirée « Jeunes Talents »
- soirée en dialecte
- conférences, visites des lieux d'enseignement, rencontres des anciens élèves

Ces manifestations ont pour objectifs de commémorer et faire prendre conscience de l'ancienneté de l'enseignement secondaire à Bouxwiller, fédérer et faire participer les associations culturelles et les établissements scolaires à un projet commun, marquer l'évènement dans la conscience et le souvenir des participants et des habitants, fournir les moyens et le cadre de retrouvailles à diverses générations d'élèves, permettre aux élèves de réaliser des recherches historiques et exploiter d'anciens objets dans le cadre d'activités scolaires.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Photo aérienne (location nacelle, photographe, tirages)	1 500,00 €
Son et lumière (matériel, installation, cachet artiste)	5 500,00 €
Soirée Jeunes Talents (locations, sécurité)	2 500,00 €
Soirée de clôture (locations, spectacle, buffet)	4 500,00 €
Fournitures et matériels (expositions, film, ...)	3 000,00 €
Cérémonie officielle	500,00 €
Conférenciers	1 000,00 €
Rémunération artistes	6 500,00 €
Plaques commémoratives	1 200,00 €
Journée Philatélie	400,00 €
Repas	1 400,00 €
Assurances	500,00 €
Communication et publicité	2 500,00 €
Divers	500,00 €
TOTAL :	31 500,00 €

RECETTES

Communauté de Communes	1 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	2 500,00 €
Région	5 000,00 €
Etablissements scolaires	1 500,00 €
Centre Culturel	1 000,00 €
Amis du Musée	1 000,00 €
Fonds propres	10 000,00 €
Participations	4 600,00 €
Vente repas	2 400,00 €
Sponsors	2 500,00 €
TOTAL :	31 500,00 €

Une participation financière de 2 500 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €**.

➤ **Comité Bas-Rhinois de la Fédération Nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie**

Le Comité Bas-Rhinois de la Fédération Nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA 67) a organisé son 27^{ème} congrès départemental à Brumath le 13 mai 2012.

Ce congrès a rassemblé plus de 300 personnes et de nombreuses personnalités tant politiques que du monde combattant du département.

Le bilan du congrès se présente ainsi :

DEPENSES

Location salle	154,00 €
Mise à disposition de personnels	150,00 €
Achat matériel et décoration	244,72 €
Repas	6 154,37 €
Orchestre	450,00 €
Visites	800,12 €
Déplacement	1 113,00 €
TOTAL :	9 066,21 €

RECETTES

Repas	7 825,00 €
TOTAL :	7 825,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de **500 €**.

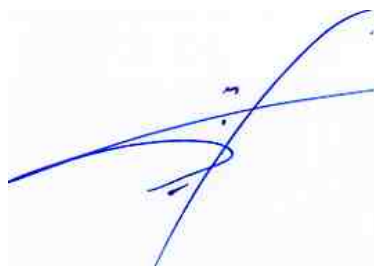
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL